



GUARDIAN OF REAL

Règlement intérieur

ACCÈS À L'ÉTABLISSEMENT

Contrôle d'accès

Pour des raisons de sécurité, une inspection des effets personnels peut être effectuée à l'entrée de l'établissement. En cas de détection d'objets illicites ou dangereux, la Direction de l'établissement se réserve le droit de refuser l'accès aux visiteurs concernés.

Veuillez noter qu'il est interdit d'introduire sur le site :

Des substances illicites (drogues, alcool etc.) ;

Tout objet pouvant mettre en danger la sécurité des visiteurs et du personnel (armes, produits explosifs, inflammables, corrosifs, toxiques, irritant, cancérogène etc.) ou pouvant perturber la tranquillité des visiteurs ;

De la nourriture et des boissons venant de l'extérieur.

Le port d'une tenue correcte est exigé.

L'accès à l'établissement est interdit aux animaux.

Par mesure de sécurité, la Direction se réserve le droit de limiter ou de refuser l'accès à l'établissement.

ACCÈS AUX EXPÉRIENCES

Conditions d'accès

L'accès aux activités de réalité virtuelle est conditionné à la présentation d'un justificatif de réservation valide ou à défaut, d'une pièce d'identité pouvant justifier d'une réservation.

La pratique de la réalité virtuelle est interdite aux enfants de moins de 8 ans et aux mineurs âgés de 8 à 16 ans non-accompagnés d'un adulte. La pratique de la réalité virtuelle est particulièrement déconseillée aux femmes enceintes et aux personnes atteintes de troubles sensibles ou physiques (troubles cardiaques, épilepsie, hypertensions, vertige, mal des transports ...).

Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de la réalité virtuelle est déconseillée aux personnes dont l'état de santé ou le handicap est susceptible d'être aggravé.

Concernant les simulateurs, les personnes handicapées peuvent être installées dans le simulateur par un accompagnant. Nos équipes peuvent faciliter l'accès, mais ne peuvent pas porter les personnes à mobilité réduite par mesure de sécurité.

Déroulement des expériences

L'utilisateur accepte que la durée des expériences auxquelles il participe aient toutes une durée limitée. De fait elles ne pourront pas être prolongées pour quel que motif qu'il soit (arrêt d'une expérience en milieu de partie suite à un crédit temps épuisé, non-résolution d'une énigme en temps voulu, etc...).

Avant de débiter une expérience, un calibrage peut être effectué avec l'utilisateur lui-même et l'équipement de réalité virtuelle. L'étalonnage de l'équipement de réalité virtuelle peut prendre une partie de la réservation

prévue de l'utilisateur sur les lieux.

Pour des raisons de sécurité, toute personne spectatrice durant les expériences doit rester hors de la zone de jeu et veiller à ne pas rentrer en contact physique avec l'utilisateur en train de jouer.

Dans les cas où l'utilisateur souffre du mal des transports, de nausées, de désorientation, d'étourdissements ou de vertige durant l'utilisation de la réalité virtuelle, il est fortement conseillé d'arrêter momentanément l'expérience. Un temps de repos est recommandé avant de reprendre l'activité.

COMPORTEMENT DU PUBLIC DANS L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement se réserve le droit d'exclure les personnes dont le comportement est jugé déplacé, violent, agressif ou encore frauduleux

La Direction se réserve le droit d'exclure de son établissement tout visiteur ne respectant pas les mesures de sécurité (après un premier avertissement verbal), la propreté des lieux ou le matériel.

En cas de dommage sur le matériel, la Direction se réserve le droit de soumettre à l'utilisateur une facturation en dédommagement des dégradations occasionnées

Seuls la nourriture et les boissons vendus à l'accueil peuvent être consommés au sein de l'établissement dans la zone prévue à cet effet. Il est interdit de consommer les produits dans les salles de jeu.

Il est interdit de prendre des photos ou vidéos pendant les expériences.

SÉCURITÉ

Mesures de sécurité

Le visiteur s'engage à respecter toutes les consignes de sécurité (contractuelles, orales ou écrites) qui lui sont données afin de participer aux expériences.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur du site.

Des casiers sont mis à disposition des utilisateurs ayant réservé une ou plusieurs expériences. Toute autre utilisation des casiers est interdite. Pour mesure de sécurité, la direction procède à une inspection quotidienne des casiers avant la fermeture de l'établissement et décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation qui pourrait survenir.

Sorties de secours

Il est formellement interdit de bloquer l'accès aux issues de secours, qui doivent impérativement rester dégagées en toute circonstance.

Les sorties de secours ne doivent être utilisées qu'en cas de situations exceptionnelles rendant l'évacuation nécessaire.

Surveillance

Afin de protéger les visiteurs, nos sites sont sous vidéo surveillance 24h/24 et 7j/7. La Direction se réserve le droit de conserver les vidéos de surveillance durant la durée légale autorisée qui est de 30 jours.